

Pour vous tenir au courant



LE BULLETIN DE L'EAIC

Statistiques sur les candidatures à l'EAIC pour l'année civile 2006

Numéro 10 – septembre 2007

L'information statistique sur les candidatures à l'EAIC fournit non seulement des renseignements utiles sur les résultats à l'examen, mais aussi un aperçu des nouveaux effectifs infirmiers prêts à entrer sur le marché du travail au Canada. Pour s'inscrire à un ordre professionnel infirmier au Canada, il faut (sauf au Québec) passer l'EAIC. Cet examen est habituellement la dernière étape que doivent franchir les infirmières et infirmiers avant d'obtenir l'autorisation d'exercer. L'EAIC est la propriété de l'AIC. Il est élaboré et mis à jour pour l'AIC par Stratégies en évaluation inc., et il est administré par les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux.

L'EAIC vise à protéger la population en garantissant que les infirmières et infirmiers qui commencent à pratiquer au Canada ont les compétences nécessaires pour le faire en toute sécurité.

Ce bulletin est le dixième d'une série que nous diffusons pour vous tenir au courant des questions liées à l'Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC). Nous y présentons de l'information statistique sur les candidatures à l'EAIC (versions française et anglaise de l'examen combinées) pour l'année civile 2006, de même que des comparaisons avec les données des années antérieures.

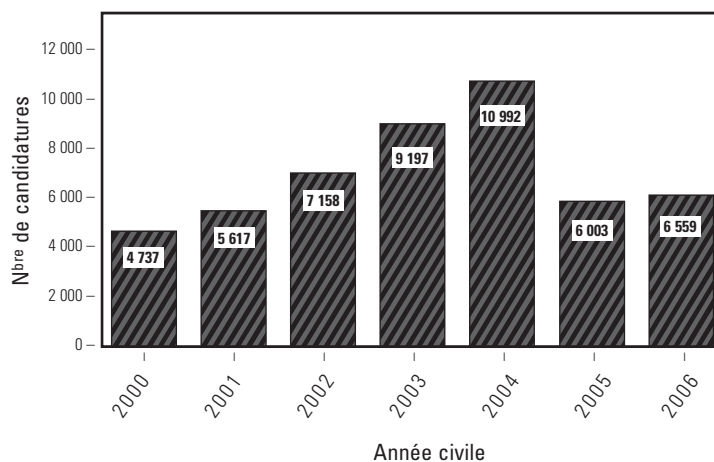
Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes, sauf si le contexte précise le sexe de manière spécifique.

STATISTIQUES ET CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES : CANDIDATURES INITIALES*

Les candidates qui se présentent à l'EAIC sont de nouvelles diplômées formées au Canada ou des infirmières formées à l'étranger qui veulent s'inscrire pour la première fois à un ordre de la profession infirmière au Canada. En 2006, 6 559 candidates se sont présentées à l'EAIC pour la première fois à l'une des quatre sessions offertes, et la majorité d'entre elles (62 %) se sont présentées à la session de juin. Il y a eu 6 356 (97 %) candidates qui se sont présentées à l'examen en anglais et 203 (3 %), en français; 5 692 (87 %) avaient été formées au Canada et 867 (13 %), à l'étranger.

Au cours des sept dernières années, le nombre de candidatures initiales a fluctué entre 4 737 (en 2000) et 10 992 (en 2004).

Nombre total de candidatures initiales à l'EAIC, 2000-2006



Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation

* Dans ce Bulletin, les expressions *candidatures initiales* et *candidates se présentant pour la première fois à l'examen* remplacent les expressions « candidatures nouvelles » et « nouvelles candidates » utilisées précédemment dans le même contexte.



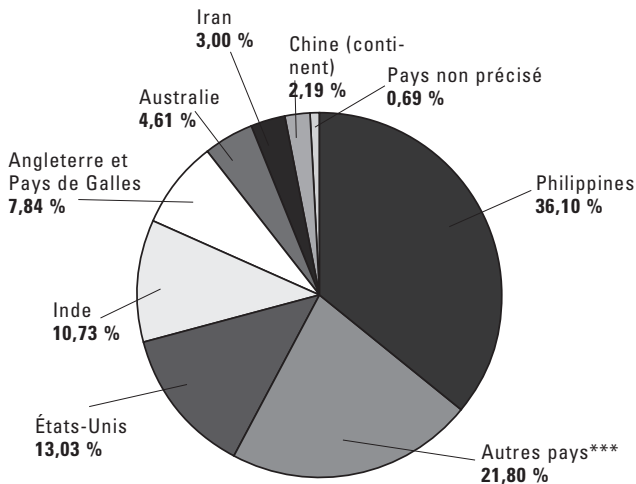
SEXE

Les femmes représentaient 93 % des personnes se présentant pour la première fois à l'EAIC et formées au Canada, et les hommes 7 %. Le pourcentage des hommes dans le groupe des personnes formées à l'étranger était de 12 %, ce qui est plus élevé que leur pourcentage dans le groupe des personnes formées au Canada.

PAYS DE FORMATION : CANDIDATURES INITIALES DE PERSONNES FORMÉES À L'ÉTRANGER

Les candidates formées à l'étranger et se présentant pour la première fois à l'examen provenaient principalement des pays suivants : Philippines, États-Unis, Inde, Angleterre et Pays de Galles (comptés ensemble), Australie, Iran et Chine. Les autres candidates formées à l'étranger et se présentant pour la première fois à l'examen représentaient environ 22 % du total et avaient reçu leur formation dans 53 pays différents.

Pays de formation : candidatures initiales à l'EAIC de personnes formées à l'étranger, 2006

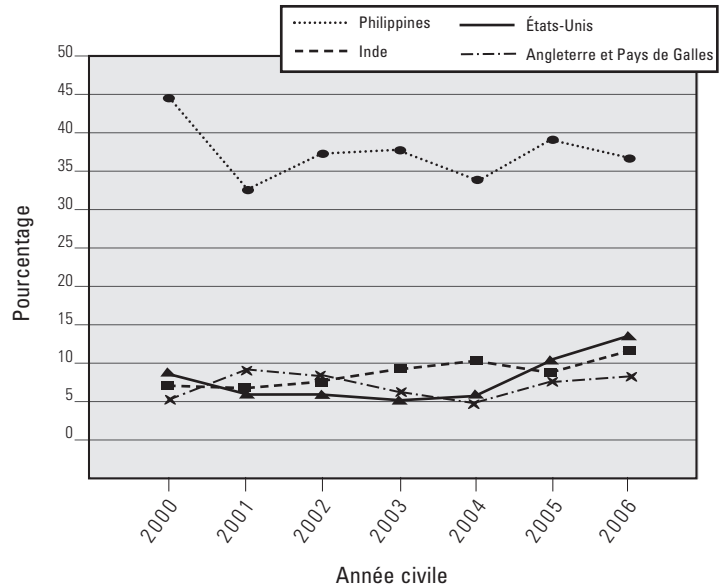


Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation

***La catégorie « Autres pays » comprend 53 pays comptant chacun moins de 2 % du nombre total de candidates formées à l'étranger et se présentant pour la première fois à l'examen.

De 2000 à 2006, plusieurs pays ont constamment figuré au début de la liste des candidates formées à l'étranger et se présentant pour la première fois à l'examen : les Philippines, l'Inde, les États-Unis, et l'Angleterre et le Pays de Galles (comptés ensemble).

Pourcentage des candidatures initiales de personnes formées à l'étranger, pour les principaux pays de formation, 2000-2006



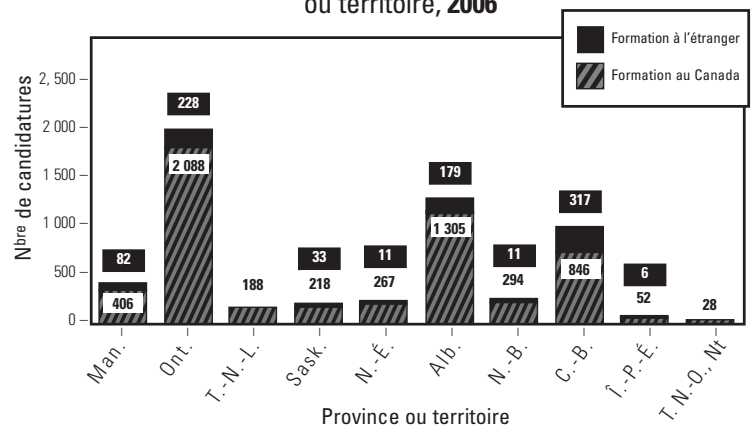
Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation

RÉPARTITION SELON LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES

En 2006, l'Ontario comptait le plus grand nombre de candidatures initiales, à savoir 2 316, soit 35 % du total national. Suivaient l'Alberta avec 1 484 candidatures (23 %) et la Colombie-Britannique avec 1 163 candidatures (18 %).

En Colombie-Britannique, 27 % des candidatures initiales provenaient de personnes formées à l'étranger, ce qui représentait le pourcentage le plus élevé parmi les provinces et les territoires. Le Manitoba était en seconde position avec 17 %, suivi de l'Alberta avec 12 % et de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard avec respectivement 10 %, et du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse avec respectivement 4 %. Terre-Neuve-et-Labrador, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne comptaient aucune candidate formée à l'étranger en 2006.

Candidatures de personnes se présentant pour la première fois à l'EAIC et formées au Canada ou à l'étranger, par province ou territoire, 2006



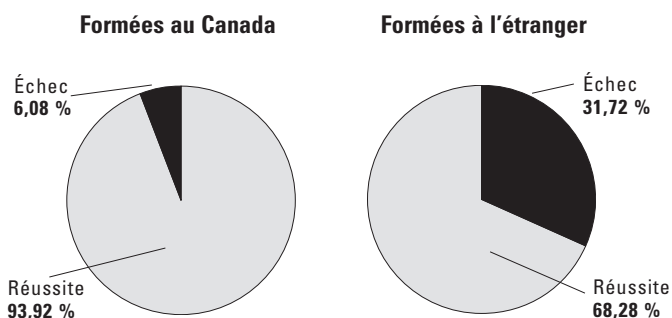
Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation

RÉSULTATS

TAUX DE RÉUSSITE : CANDIDATURES INITIALES

En 2006, le taux de réussite des 5 692 candidates se présentant pour la première fois à l'EAIC et formées au Canada s'est établi à 94 %. La même année, le taux de réussite des 867 candidates se présentant pour la première fois à l'examen et formées à l'étranger a été de 68 %, ce qui représente les meilleurs résultats dans cette catégorie au cours des sept dernières années. En effet, entre 2000 et 2005, le taux de réussite des candidates formées à l'étranger a varié de 49 % en 2004 à 67 % en 2002. Au cours de la même période, le taux de réussite le plus bas des candidates formées au Canada a été de 93 % en 2003, et le plus élevé a été de 96 % en 2005.

Réussite/échec selon le lieu de formation des candidates se présentant pour la première fois à l'EAIC, 2006



Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation

RÉUSSITES POUR TOUTES LES CANDIDATURES (CANDIDATURES INITIALES ET REPRISES D'EXAMEN)

Dans les sections qui précèdent, les données portaient seulement sur les candidatures initiales, de façon à éviter d'inclure la même personne plus d'une fois. Les personnes qui ne réussissent pas à l'EAIC peuvent s'y représenter jusqu'à trois fois et peuvent le faire plus d'une fois au cours d'une même année civile.

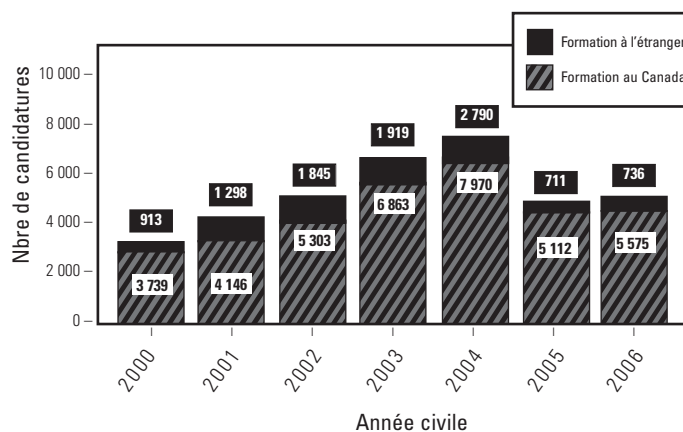
Cependant, dans la présente section sur les réussites, les données reflètent les résultats des personnes qui se présentaient à l'examen pour la première fois et de celles qui s'y étaient déjà présentées auparavant. Le nombre total de réussites à l'EAIC donne une idée du nombre des nouveaux effectifs infirmiers qui pourront se joindre à la

population active du Canada. Il faut cependant noter que ces statistiques n'incluent pas les candidatures à l'examen de l'ordre professionnel du Québec. Enfin, certaines candidates doivent satisfaire à d'autres exigences avant d'être autorisées à exercer la profession infirmière.

Sur l'ensemble des 7 193 candidates (candidatures initiales et reprises d'examen), 6 311 ont réussi l'EAIC en 2006. De ce nombre, 88 % avaient été formées au Canada et 12 % à l'étranger. Il est peu surprenant que l'Ontario et l'Alberta aient compté le plus grand nombre de réussites à l'EAIC, puisque ces deux provinces comptaient aussi le plus grand nombre de candidatures.

Au total, 48 920 personnes ont réussi l'EAIC de 2000 à 2006, dont 10 212 (soit 21 %) avaient été formées à l'étranger.

Nombre total de réussites à l'EAIC, 2000-2006



Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada, service des Politiques de réglementation

Ce document a été préparé par l'AIC pour fournir de l'information et soutenir l'AIC dans la mission, la vision et les buts que son conseil d'administration lui a donnés.



Le Bulletin de l'EAIC est publié par le service des Politiques de réglementation de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIC).

Association des infirmières et infirmiers du Canada
50 Driveway
Ottawa (Ontario)
Canada K2P 1E2
Téléphone : 1-800-361-8404 ou (613) 237-2133
Télec.: (613) 237-3520
Courriel : info@cna-aiic.ca
Site web : www.cna-aiic.ca